



Les archers de l'Aubance ont le plaisir de vous convier à leur concours salle
2 x 18 m + FINALES
(qualificatif pour le championnat de France)
60 places

LE DIMANCHE 07 DECEMBRE 2008
Salle des Grands Moulins
(Parcours fléché)

DEROULEMENT DU CONCOURS

- Le matin phase qualificative SUR TRISPOTS
- L'après midi finales PAR CATEGORIE SUR TRISPOTS

HORAIRES :

Ouverture du greffe	8h00
Echauffement	8h30
Inspection du matériel	9h00
Début des tirs	9h15

ENGAGEMENTS :

Adultes :	1 tir 9.00 Euros
Jeunes :	1 tir 7.00 Euros

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée accompagnées du règlement par chèque libellé à l'ordre de : A.S.I Tir à l'Arc et à envoyer ***avant le 01 Décembre 2008*** à :

PITON Jean Pierre
21, Route de st Melaine
49610 JUIGNE SUR LOIRE
☎ 02-41-91-91-02
jmpiton@laposte.net

CLASSEMENT ET RECOMPENSES :

Classement général sur les résultats des finales par catégories
Classement par équipes (jeunes, classique mixte, amp mixte)
Votre passeport doit être mis à jour (licence et certificat médical).
La tenue blanche ou de club ainsi que les chaussures de sport sont obligatoires.

Sur place : buvette, sandwichs
Repas à 10.00€ (Carry de poulet+dessert+boisson) à retenir avec règlement à l'inscription

Avec les salutations sportives des Archers de l'Aubance



Concours du dimanche 7 Décembre 2008

Nom du club

Nom du responsable

Adresse

N° Téléphone

NOM	PRENOM	N° LICENCE		CATEGORIE	TYPE D'ARC

Règlement

Licence adulte€uros

Licence jeune€uros

A retourner avant le 01 Décembre 2008

Nombre de repasMontant€